

LE SOCIALISTE

Organe central du Parti Ouvrier Français

ABONNEMENTS :

Trois mois 1 fr. 50 ; Six mois 3 fr. ; Un an 6 fr.
Etranger : Un an 8 fr.
10 centimes le numéro.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

AU SIÈGE DU CONSEIL NATIONAL

PARIS. — 5, rue Rodier. — PARIS

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ : RENÉ CHAUVIN

Les Annonces sont reçues

A la Société générale de Publicité
7, rue Drouot

LABOREMUS !

L'occupation militaire de Paris étendue — sous prétexte de grève générale des chemins de fer — à toutes les gares de France et d'Algérie, et les bruits de coup d'Etat que ne pouvait manquer de dégager toute cette ferblanterie agitée par Brisson-Zurlinden, imposaient un double devoir à un parti comme le nôtre.

C'était tout d'abord de parer à toute surprise et de donner confiance à la France ouvrière en montrant — à l'ami et à l'ennemi — toutes les forces du socialisme unies et prêtes à l'action.

C'était, d'autre part, de dresser la protestation de tout le socialisme contre la confiscation, par commissaires et par soldats, du droit de coalition et de grève.

A cet effet, le Conseil national se réunissait d'urgence vendredi soir et décidait de prendre l'initiative d'une assemblée plénière des organisations, des élus et de la presse socialiste.

La note suivante était adressée à la Lanterne et à la Petite République, en même temps que, par l'intermédiaire des citoyens Vaillant et Landrin, Paul Brousse, Lavaud et Fournière, chacune des organisations et le groupe socialiste de la Chambre étaient directement et officiellement convoqués :

Vu les événements, le Conseil National du Parti Ouvrier Français, sûr de répondre à l'attente générale, convoque les députés et les délégués des organisations socialistes (Parti socialiste révolutionnaire, Alliance communiste, Fédération des travailleurs socialistes de France, Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, Fédération républicaine socialiste de la Seine), ainsi que les directeurs des journaux socialistes quotidiens (Petite République, Lanterne, Réveil du Nord, Peuple de Lyon), à une réunion privée qui aura lieu dimanche 16 octobre, à deux heures de l'après-midi, salle Vantier, 8, avenue de Clichy, et dans laquelle seront prises les mesures que comporte la situation.

Le Conseil National :

J.-B. BÉNEZECH, député ; CADENAT, député ; CARNAUD, député ; RENÉ CHAUVIN ; DUFOUR, député ; G. FARJAT ; P. FERRERO, député ; FERROUL ; FORTIN ; JULES GUESDE ; KRAUSS, député ; PAUL LAFARGUE ; LÉGITIMUS, député ; PÉDRON ; PREVOST ; ROUSSEL, maire d'Ivry-sur-Seine ; SAUVANET, député ; ALINE VALETTE ; ALEXANDRE ZÉVAËS, député.

Cet appel devait être entendu de tous, et dimanche, salle Vantier, Jules Guesde, au nom du Conseil national du Parti, pouvait remercier les différentes fractions de la grande famille socialiste de se trouver toutes au rendez-vous.

Le but de cette réunion — a-t-il ajouté — est de donner au pays l'impression d'un parti socialiste uni, décidé à faire face à toute éventualité.

Ce but a été pleinement atteint.

Sous la présidence de Jaurès, assisté de Guesde (Parti Ouvrier Français), Brousse (Fédération des Travailleurs socialistes de France), Chaboseau (Parti socialiste révolutionnaire), Lenormand (Parti Ouvrier socialiste révolutionnaire), l'ordre du jour suivant a été adopté — qui est un acte — et qui devra être apposé sur tous les murs de France, avec la signature des

organisations adhérentes et de leurs délégués :

Les organisations, les élus et les journaux socialistes réunis le 16 octobre, affirment, dans les circonstances troublées que traverse la République, que toutes les forces socialistes et révolutionnaires sont unies, décidées et prêtes à faire face à toutes les éventualités.

Le Parti socialiste tout entier proteste contre l'atteinte portée à la liberté des syndicats ouvriers et au droit de grève, et, malgré les fautes des gouvernants bourgeois, il compte sur tout le Proletariat pour défendre la République.

Il ne permettra pas à la conspiration militariste de toucher aux trop rares libertés républicaines et il ne laissera pas la rue à la réaction et à ses violences.

Dans ce but il a constitué un Comité permanent de vigilance, représentation de toutes les forces socialistes organisées.

Vive la République sociale !

Le Comité de vigilance, à raison de deux délégués par organisation et par journal, a été composé comme suit :

Groupe socialiste de la Chambre : C. Fournière et Renou. — **Groupe socialiste du Conseil municipal :** J. Labusquière et Colly. — **Parti Ouvrier Français :** Jules Guesde et Roussel. — **Parti socialiste révolutionnaire :** Ed. Vaillant et L. Dubreuilh. — **Fédération des travailleurs socialistes de France :** P. Brousse et P. Morel. — **Parti Ouvrier socialiste révolutionnaire :** Joindy et A. Lenormand. — **Alliance communiste :** Dejeante et Marchand. — **Fédération républicaine socialiste de la Seine :** Orry et Pasquier. — **Fédération des Cercles départementaux socialistes révolutionnaires :** J. Mazelet et Dulucq. — **Parti d'action révolutionnaire communiste :** Valery et Pelerin. — **Coalition révolutionnaire :** A. Briand et P. Bertrand. — **Ligue pour la défense de la République :** Elie May et Pagèze. — **Ligue du gouvernement direct par le Peuple :** G. Cagnard et A. Chaboseau. — **La Petite République :** J. Jaurès et Gérauld-Richard. — **La Lanterne :** A. Millebrandet René Viviani. — **Le Réveil du Nord :** Simaube-Evausy et Gabriel Bertrand. — **Le Peuple de Lyon :** Gabriel Farjat et Krauss. — **Le Socialiste :** Pedron et A. Zévaës. — **Le Parti Ouvrier :** J. Allemane et A. Barrat. — **Le Parti socialiste :** Maurice Allard et Henri Turot.

Et maintenant que les sentinelles sont à leur poste, maintenant que contre les coups de force et de ruse la République est gardée, bien gardée, il ne reste au prolétariat qu'à poursuivre avec une nouvelle énergie, à travers les luttes quotidiennes son organisation en parti de classe, non plus pour la défensive républicaine, mais pour l'offensive socialiste.

LE RADICALISME A L'ŒUVRE

C'était pour la loi — au moyen d'une nouvelle loi scélérate — que l'opportunisme d'un Trarieux entendait supprimer le droit à la grève des ouvriers et employés des chemins de fer et de l'Etat.

C'est sans loi — et contre la loi — que le radicalisme d'un Brisson l'a supprimé la semaine dernière, par voie de perquisitions et d'occupation militaire.

C'est à une refonte de la législation municipale que l'opportunisme du Temps n'a pas cessé de demander la suppression des pouvoirs de police des maires — depuis que les Hôtels de Ville tombent les uns après les autres aux mains du Parti ouvrier.

Sans attendre cette légalité de réaction, le radicalisme de Brisson déceint les municipalités socialistes qui voient, comme à Roanne, retourner contre elles la police que la loi met sous leurs ordres.

Défense, de par le commissaire de Roanne, aux agents d'obtempérer aux injonctions du maire, le citoyen Auger.

Et lorsque notre ami proteste contre cette « indignité » — qui est une illégalité au premier chef — c'est lui que le préfet de Brisson suspend de ses fonctions pour un mois.

Que disons-nous ? C'est lui qui est poursuivi, assigné devant le tribunal correctionnel pour le 28.

Le radicalisme se distingue évidemment de l'opportunisme... par plus de violence et de mépris des lois dans sa guerre contre la classe ouvrière et le socialisme.

LA SEMAINE

Prise dans son mouvement d'ensemble, la grève générale du bâtiment est terminée. Ouverte pour appuyer les revendications des terrassiers, elle devait fatalement décroître rapidement aussitôt que la corporation engagée tout d'abord obtenait satisfaction.

Il restera de ce mouvement ouvrier, qui fut quelques jours si intense, le double témoignage du sentiment de solidarité qui anime le prolétariat et de l'impérieuse nécessité d'une organisation plus cohérente et plus forte. C'est dans la seule constitution des salariés en parti politique distinct, en parti de classe, que non seulement le monde du travail doit trouver le secret de son complet affranchissement, mais qu'il lui est permis de lutter dès maintenant avec succès contre la rapacité patronale.

La déclaration de grève générale des employés et ouvriers de chemins de fer, résolue par le Conseil d'administration du Syndicat et l'échec profond de cette tentative, démontre, d'ailleurs, plus éloquemment que nous ne l'aurions voulu, le péril de certaines tactiques de combat dont nous n'avons jamais cessé de proclamer l'impuissance. Si le pays socialiste s'était laissé convaincre par quelques personnalités qu'un signal de grève générale déterminerait la révolution et que, plus particulièrement, toute la circulation des voies ferrées s'arrêterait sur un ordre, combien sa déception serait amère à cette heure ! On peut d'autant mieux envisager les conséquences redoutables d'un tel avortement, qu'en réalité quelques groupements étrangers au Parti Ouvrier Français sont uniquement atteints dans leurs espérances et que les consciences prolétariennes, dans leur presque universalité, attendent d'une autre action la libération de la classe exploitée et asservie.

Nous n'en devons pas moins maintenir avec la dernière énergie le droit de grève refusé cyniquement par la réaction bourgeoise aux ouvriers et employés de chemins de fer. C'est un des plus monstrueux abus des gouvernants et des majorités capitalistes que d'oser disputer aux serfs de la voie ferrée une liberté reconnue par l'Empire. Dans les républiques Helvétique et des Etats Unis, comme dans la monarchique Angleterre, les ouvriers et employés des chemins de fer recoururent à la grève sans qu'on s'avise jamais de chercher des prétextes hypocrites pour leur interdire une coalition qui est la conséquence nécessaire de la loi capitaliste de l'offre et de la demande. Et la marche de la civilisation dans ces pays n'a pas été, que nous sachions, entravée par le respect d'un droit primordial.

Au surplus, dans la réunion organisée dimanche à Paris, salle Vantier, par le Parti Ouvrier Français, pour dresser en face des nationalistes, des antisémites et des menaces de conjurations militaristes, le Socialisme tout entier, c'est notre ami Jules Guesde qui a réclamé et obtenu des représentants des organisations et journaux socialistes que l'ordre du jour flétrit vigoureusement l'attentat accompli par le ministère sur les libertés syndicales.

A cette lutte pour protéger, fortifier et ac-

croître les droits politiques et économiques des travailleurs, on trouvera toujours au premier rang les socialistes conscients et organisés.

Les bandes nationalistes et antisémites émettent, depuis quelque temps, la prétention d'être maîtresses de la rue. N'osant plus affronter les réunions publiques, elles se flattent qu'avec la protection et le concours des forces policières elles rempliraient, à certains jours déterminés, Paris de leurs clameurs. Le Conseil National a pris dimanche une initiative dont le succès absolu aura pour immédiat résultat d'opposer les forces socialistes aux forces réactionnaires et, par suite, de délivrer la population républicaine de manifestations honteuses. Les beaux jours sont révolus pour les Drumont, Rochefort et autres Millevoys.

Le Figaro a constaté, par la plume de M. Gaston Deschamps, que les délibérations de la Bourse du Travail donnaient la sensation du plus grand calme et de la plus sage méthode. Il est tout stupéfié que les discussions du Proletariat soient mieux ordonnées que les discussions de la Chambre. On a beaucoup à apprendre encore au Figaro.

C'est un journal ministériel, *La Politique Coloniale*, qui dénonce les atrocités de notre installation à Tombouctou. Les esclaves ont été répartis entre les soldats. C'est ainsi que nous apportons la civilisation sur tous les points du monde, en donnant une idée si haute de nos sentiments de justice et de fraternité que les chefs africains préfèrent ordonner le massacre de leurs femmes que les abandonner aux exigences des vainqueurs.

GABRIEL BERTRAND.

Tous les députés du Parti sont invités à se trouver à Paris, le 23 octobre, au plus tard.

Lundi 24 octobre, réunion extraordinaire du Conseil National, 5, rue Rodier, à 8 heures précises du soir.

TRAITRES

Dans un beau et subtil roman de Paul Adam *Les Coeurs utiles*, se trouve ce passage qui a pu jadis surprendre par son apparente exagération. « Pour dernière naïveté, il (le Héros du roman) avait tenté l'espionnage en France au compte d'une puissance étrangère. Après quelques démarches, il lui fut répondu que sa demande, prise en considération, attendait au classement sous le numéro 33,496, vu la surabondance de candidats ; et l'on préférait d'ordinaire les anciens soldats décorés. » Le seul reproche que l'on puisse faire à l'auteur, c'est d'avoir voulu limiter le nombre de traîtres en France à un chiffre évidemment trop restreint.

Dans la proposition de Jules Guesde au Congrès de Montluçon, sur la question du Nationalisme, se trouvait cette phrase : « Le Nationalisme ne correspond à aucun fait dans le passé, la noblesse et le clergé d'autrefois, comme la Bourgeoisie de la Révolution, ayant été, toutes deux, à des titres divers, mais également internationales, ne connaissant pas de frontières. Les Condé et les Turenne, par exemple, peuvent sans déchoir, passer de l'armée espagnole à l'armée française qu'ils mènent au feu successivement l'une contre l'autre. » Et, ce qui est significatif, ajouterons-nous, c'est que Bosquet, prononçant l'oraison funèbre dudit Condé, ne voyait pas dans le général de l'armée espagnole un traître à la patrie, mais, ce qui était plus grave, un rebelle au roi.

C'est que l'idée, le concept, dirait un philosophe, de trahison, en dépit de l'apparente unanimité qui existe aujourd'hui sur ce point, est un des plus vagues qui existent. Le public considère, par exemple, dans le fait d'un officier livrant à une puissance étrangère des plans de mobilisation, un crime que rien que

La mort ne pourrait expier. Il faudrait pourtant bien se dire une bonne fois que le système actuel de paix armée ne pourrait subsister un jour, une heure de plus, s'il n'y avait pas entre les ambassades un trafic de pièces secrètes. La Ligue pour le maintien de la Paix devrait même favoriser de tout son pouvoir ce libre-échange, car lui seul a pu jusqu'ici neutraliser le militarisme.

Qu'on suppose un gouvernement en possession d'un armement reconnu par lui supérieur à celui du voisin d'en face ; et comment pourrait-il résister à l'envie bien légitime et naturelle d'en faire l'expérience ? Mais le fusil ou le canon nouveau est à peine inventé, que le plan, la coupe et l'élevation du dangereux engin de destruction (pour employer la phraseologie officielle) se trouvent dans toutes les chancelleries européennes. Ce principe n'est-il pas reconnu et admis, et y a-t-il à l'heure qu'il est un procédé, un système d'armement dans un pays qui ne soit aussitôt copié et imité partout ? Les espions militaires ont ainsi le double mérite de contribuer à l'avancement des sciences, puisqu'ils forcent les inventeurs d'armes à perfectionner sans cesse leurs découvertes, et de maintenir la paix en Europe. Il est donc particulièrement injuste de la part des intellectuels de leur en vouloir à ce point ; un officier traître, en livrant un plan de mobilisation, fait plus pour la cause de la civilisation que dix orateurs à la Chambre et même que tous les Tsars de toutes les Russies.

Après avoir enfin rendu justice à ces travailleurs obscurs pour la cause de l'humanité, il nous faut nous retourner contre les véritables traîtres ; ceux-là sont d'autant plus faciles à découvrir qu'il agissent au grand jour et opèrent sur les grands chemins. Ici le chiffre donné par l'excellent romancier, Paul Adam, est évidemment hors de toute proportion avec la réalité. Faisons le calcul très approximatif du nombre de traîtres qui sont d'autant plus dangereux que leurs agissements sont parfaitement légaux.

Notre ami Bernstein citait dernièrement ce fait curieux que tandis que la presse anglaise et française se jetaient réciproquement des pelletées d'injures à la tête à propos de l'incident de Fashoda ; tandis que les chauvins français clamaient que l'honneur du drapeau exigeait le maintien de la mission Marchand, pendant que les jingos anglais, par l'organe de cet excellent radical-impérialiste nommé lord Rosebery, parlaient « du courage intrépide de la nation anglaise » ; au milieu de tout ce bouleversement, la Bourse anglaise maintenait un calme olympien. Les boursiers, des deux côtés de la Manche, considéraient évidemment cette agitation patriotique comme de minime importance et peu propre à affecter le cours. La Bourse, en effet, est le thermomètre des deux mondes ; c'est là et non ailleurs qu'il faut compter le nombre des pulsations de la société moderne.

D'ailleurs, si l'on remonte un peu haut dans l'histoire, on voit les actionnaires anglais couvrir un emprunt russe à la veille de la guerre de Crimée ; la hausse déclarée à la Bourse en France à la nouvelle de Waterloo, et comme le dit Guesde dans son *Socialisme au jour le jour* : « Tandis qu'en 1868 à l'apogée de la prospérité impériale, l'action de 1,000 francs ne rapportait que 90 francs, en 1871, elle donnait un dividende de 270 fr., porté en 1872 à 320 francs et en 1873 à 360 fr.

L'invasion avait fait quadrupler les dividendes ! »

Mais si aux boursiers avérés, dont le nombre dans chaque nation peut être évalué approximativement, nous joignons ceux qui souscrivent aux emprunts italiens, allemands, autrichiens, ottomans, c'est-à-dire la masse des grands et petits rentiers, le nombre proposé par Paul Adam devient ridiculement insuffisant car pas un de ces petits rentiers n'ignore que l'argent envoyé par lui servira à acheter des armes, à perfectionner l'armée ou la marine de nations ennemies de la France. A-t-on jamais entendu parler d'un rentier refusant de toucher le dividende d'une action sous prétexte qu'elle a pu contribuer à augmenter la puissance d'un gouvernement étranger ?

Ne parlons donc pas si haut de trahison, à moins qu'à force de cris et de protestations nous n'espérions étouffer la voix des faits ou retarder l'avènement de cette justice qui, d'après certains intellectuels, serait actuellement en marche. Et en admettant que cette nouvelle fût vraie, on pourrait dire que la dite déesse a mis du temps à se mouvoir !

BONNIER.

LES RÉOLUTIONS du Congrès de Stuttgart

Le Droit de coalition

En régime de production capitaliste la classe des employeurs tend à profiter de tout progrès de la technique industrielle, de tout introduction de machine supprimant du travail, de toute disposition favorable du marché du travail, pour abaisser les salaires, pour prolonger le temps de travail et pour accroître la dépendance politique et économique de la classe ouvrière.

Les ouvriers ont, par conséquent, pour devoir, dans l'intérêt de leur conservation personnelle et pour le relèvement de leur condition générale, de déjouer — par tous les moyens de lutte politique et économique en leur pouvoir dans l'état de classe actuel — cette tendance anti-sociale de la classe des employeurs.

Un moyen indispensable, pour améliorer la situation et accroître l'indépendance politique et économique de la classe ouvrière, est l'organisation coopérative et le libre usage du droit de coalition inscrit dans la loi.

Le Congrès déclare que la première réforme législative à poursuivre est l'attribution du droit de coalition et de grève à tous les ouvriers et la nécessité de protéger ce droit contre les attaques incessantes du patronat. Le Congrès s'élève donc énergiquement contre la menace de l'Empereur — au banquet d'Eynhausen du 6 septembre — de saisir le Parlement d'un projet de loi punissant de l'emprisonnement « tous ceux qui pousseraient à une grève ».

Menace de grève et déclaration de grève sont, pour les ouvriers, dans la lutte économique, des armes du même genre que, pour les patrons, la menace de renvoi ou le renvoi en vue de baisser les salaires. Encore, par leur situation sociale et par leur petit nombre, les patrons ont-ils, en matière d'organisation syndicale, un avantage énorme sur leurs ouvriers.

Le Congrès invite les ouvriers allemands, sans distinction d'opinion politique et religieuse, à organiser des meetings de protestation et à forcer les députés à prendre position contre toute proposition de nature à limiter le droit de coalition.

Le Congrès voit dans le discours impérial une preuve non équivoque de l'abandon, par le gouvernement, de la réforme sociale annoncée

par le rescrit impérial du 4 février 1890. Aujourd'hui seulement apparaît sous son vrai jour le rescrit du comte Posadowsky. Il ne s'agit plus de « protection des forces ouvrières contre une exploitation arbitraire et sans limite », mais d'une politique de répression contre les revendications ouvrières sur le terrain économique.

Cette politique, en édifant sur le compte de la « royauté sociale » jusqu'au dernier des travailleurs, doit les convaincre que, dans l'état de classe actuel, le gouvernement est toujours davantage et plus nettement le gérant des intérêts capitalistes. Seule la démocratie-socialiste représente sans ambages ni réserve les intérêts ouvriers.

Protection et Libre-Echange

Considérant :

1) Que les droits d'entrée sur les produits alimentaires amènent un renchérissement artificiel des objets de première nécessité et abaissent le niveau de vie des classes laborieuses dans les villes et les campagnes ;

2) Qu'étant donnée la balance des intérêts capitalistes qui dominant l'Empire allemand, les droits sur les produits industriels sont nécessairement liés aux droits sur les produits alimentaires ;

3) Que l'industrie allemande est en général assez développée pour pouvoir se passer de droits protecteurs ;

4) Que les droits protecteurs, dans les pays à développement grand-industriel, ont pour effet nécessaire de pousser aux cartels, aux trusts et autres puissantes coalitions patronales ;

5) Que ces coalitions ont pour but d'élever le prix des marchandises au-dessus du taux normal, portant ainsi toujours préjudice aux consommateurs en général et aux travailleurs en particulier et souvent à l'industrie même, que l'on a la prétention de protéger en « protégeant le travail national » et dont on fait rencherir les matières premières et les matières auxiliaires (fer, houille, etc.) ;

6) Que ces coalitions sont d'autre part un puissant moyen pour paralyser les organisations ouvrières, anéantir tous leurs efforts vers une situation meilleure et réduire les travailleurs à l'état de modernes Ilotes ;

7) Que les droits protecteurs agissent en même temps comme droits financiers et fournissent aux gouvernements les plus amples ressources pour le développement du militarisme qui, sans la politique protectionniste, n'aurait jamais pu atteindre son degré actuel ;

8) Qu'enfin les droits protecteurs vont contre la solidarité internationale du prolétariat, en aggravant artificiellement entre les nations l'antagonisme des intérêts engendré par le régime de production et d'échange capitaliste ;

Le Congrès déclare :

La politique protectionniste, dans l'Empire allemand comme dans tout Etat à développement grand-industriel, est incompatible avec les intérêts du prolétariat, des consommateurs, du progrès économique et politique ; elle ne sert que l'intérêt des grands monopoles, financiers et industriels, du militarisme et des gouvernements sans contrôle démocratique, c'est-à-dire des pires ennemis du prolétariat et de la démocratie. Ce sont les mêmes classes qui menacent de la prison les coalitions ouvrières et soudent les coalitions patronales par des droits protecteurs.

Le Congrès décide donc, lors surtout du renouvellement des traités de commerce, d'appuyer tout mouvement dans le sens du libre-échange ; de s'opposer, par contre, énergiquement à toute mesure ayant pour but le maintien et surtout l'aggravation du régime protectionniste actuel.

Pour les ouvriers mineurs

Une réforme complète de la législation minière en Allemagne est de nécessité urgente, pour sauvegarder autant que possible la vie et la santé des mineurs. Les traits fondamentaux de cette réforme seraient ceux-ci :

1) Fixation d'une journée maxima de huit heures y compris la descente et la montée, tout travail supplémentaire non indispensable au maintien des galeries demeurant interdit. Là où la température à l'intérieur des puits dépasse 28 degrés, réduction de la journée à six heures ;

2) Abrogation du système de rémunération à la tonne pour tous les travaux souterrains ;

3) Interdiction des travaux souterrains aux adultes de moins de dix-huit ans, et de tout travail des mines aux femmes ;

4) Augmentation de la surveillance des puits au moyen d'inspecteurs pris parmi les ouvriers mineurs ; un inspecteur par 1,000 ouvriers. Les inspecteurs auxiliaires élus par les ouvriers et rétribués par l'Etat ;

5) Les mines grisouteuses placées sous le contrôle de fonctionnaires spéciaux et compétents ;

6) Etablissement de bains (de douches surtout) et de chambres ouvrières ou salles de repos, de conversation, fumoir, etc.)

Le Congrès donne mandat au Groupe socialiste du Reichstag de poursuivre l'établissement pour toute l'Allemagne d'une législation minière sur les bases ci-dessus. Jusqu'à ce que cette loi d'Empire soit intervenue, les députés socialistes, dans les différents landtags, auront, pour les Etats fédérés où existe une industrie minière, à chercher à modifier dans le même sens le régime existant.

(A suivre).

LE PARTI OUVRIER

EN FRANCE

Paris

Les élections municipales complémentaires qui ont eu lieu dimanche dernier n'ont donné de résultat que dans un quartier sur quatorze. Nos amis Legros, au Jardin des Plantes et Clauzel, à la Santé, arrivent l'un quatrième avec 373 voix ; l'autre troisième, avec 284.

Courbevoie

Le scrutin municipal du 16 octobre a été une première victoire pour nos trois candidats qui ont réuni :

Parisot	977 voix
Robert	971 »
Doumenc	952 »

contre 800 à la liste adverse, panachée de cléricaux, d'opportunistes et de radicaux.

Il y a ballottage, dont l'issue n'est pas douteuse, si tous les travailleurs de Courbevoie savent faire leur devoir.

Calais

Le scrutin de ballottage pour l'élection au Conseil général, dans le canton sud-est de Calais, a donné la majorité au citoyen Gambelin, élu par 2,321 voix contre 2,291 au citoyen Salembier.

Dimanche 30, auront lieu les élections municipales complémentaires, nécessitées par la démission collective du maire, des adjoints et d'un certain nombre de conseillers.

Issoudun

Des élections municipales complémentaires ont eu lieu le 2 octobre à Vatan, chef-lieu de

1

LE CAPITALISME¹

DANS

L'Ancien et le Nouveau Monde

Quelle est actuellement la situation de notre Europe civilisée ?

Le sol et le sous-sol autrefois possédés par tous sont devenus la propriété de quelques-uns.

En Angleterre et dans le pays de Galles, il y avait en 1875, 972,836 propriétaires fonciers, soit 22 1/2 o/o de la population. 290 ou 3,03 o/o de ces propriétaires possédaient 12,5 o/o de la surface ; par contre, 87 o/o possédaient 12,7 o/o et 72,4 o/o n'avaient en propriété que les 0,5 o/o de toutes les terres. Le duc de Northumberland possédait à lui tout seul 75,000 hectares, c'est-à-dire

(1) Les données que nous publions sous ce titre sont empruntées aux très remarquables ouvrages, *Socialisme et Liberté*, de notre ami Van Koll, député socialiste hollandais, que viennent de publier MM. Giard et Brière, éditeurs, 16, rue Soufflot, et qu'on peut se procurer à la Bibliothèque du Parti.

plus que 708,289 propriétaires de moins d'un acre (1).

En Ecosse, 21 individus possédaient 33 o/o et 1,70 individus 90 o/o de toute la surface. D'autre part, 81 o/o des propriétaires n'avaient que 15 o/o de terres.

En Irlande, il y avait 744 propriétaires en possession de la moitié du sol, tandis que 62,297 n'en avaient que le 1/8.

Pour l'ensemble de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, la situation est la suivante :

523 lords ont 1/5 du sol, les 5,000 plus grands propriétaires, les 2/3 et 15,000 grands propriétaires, les 5/6. D'autre part, 130,000 petits propriétaires ne disposent que de 1/35.

D'après R. Giffen, en 1885, la valeur du sol cultivé était de 21,000 millions, celle des bâtisses de 24,000 millions, c'est-à-dire que les biens immobiliers avaient une valeur totale de 45,000 millions de florins (*Economiste français*, 1890, p. 611).

En France, 12 o/o de la population possèdent 78 o/o et 75 o/o des propriétaires seulement 10 o/o. Les 9/10 des cotes se composent de moins de 6 hectares et comprennent le 1/4 de la surface : les 3/4 ont moins de 2 hectares ou ensemble 1/10 du tout. Par contre, 0,86 o/o des cotes (de plus de 50 hectares) comprennent 35 o/o ou 1/3 de toute la surface (A. de Foville, *France économique*, p. 72).

Le prix de vente des terrains non bâtis était, en 1879-81, de 45,800 millions et celui des

(1) 1 acre = 0,404 hectares.

terrains bâtis, de 24,600 millions de florins. Ensemble, 70,400 millions.

En Allemagne, il y avait, en 1883, 4,043,238 propriétaires de moins de 6 hectares et 1/80 d'entre eux possédaient les 3/4 des terrains bâtis ; 76,6 o/o des exploitations avaient en usage 14,8 o/o de la superficie, mais par contre 1/3 o/o n'en avait que 34,6 o/o.

Quinze (15) grands propriétaires terriens possédaient 3,925,000 hectares ou 1/9 de toute l'Allemagne.

La Prusse avait 200 propriétaires de 4,5 millions d'hectares et parmi eux, 20 propriétaires avec 588,000 hectares. Là, le régime de la grande propriété de plus de 1,000 hectares dispose de 15 o/o de tout le sol.

En Néerlande, 65,189 cultivateurs possèdent moins de 10 hectares et 10 hectares plus de 40 hectares ; 581.550 propriétaires dont les biens sont soumis à l'impôt, ont en moyenne 5 1/2 hectares par tête.

En Belgique, les 2/3 du sol sont cultivés par des fermiers. En 1864, un tiers du sol appartenait aux églises et aux couvents (1). En 1877 on estimait la richesse immobilière à 5,500 millions.

En Italie, les 3/5 des terres cultivées appartiennent à 15 o/o des propriétaires, et le reste les 2/5, à 85 o/o.

La grande propriété possède, en Hongrie, les

(1) En Néerlande, la propriété de la « main morte » possède 500 millions de florins et en France également 500 millions (Paul Bert).

2/3 du sol ; en Bohême, le 1/6 ; le prince von Schwarzenberg possède à lui seul 178,000 hectares, soit 1/30 de toute la Bohême.

Le Czar de Russie possède 254 millions d'hectares en terres cultivées et forêts.

D'autre part, il ne faut pas oublier de prendre en considération les hypothèques dont est grevée la propriété.

Dans les Pays-Bas, les hypothèques s'élevaient en 1867, à 463 millions de florins, et en 1890, à 1,074 millions, soit 1/5 de toute la valeur des biens immobiliers.

En Italie, la dette hypothécaire s'est élevée, en 1890, à 4,000 florins ; en Autriche (1884), à 3,800 millions ; en Suisse, à 240, soit 48 o/o de la valeur des terres ; en France (1879), à 14,000 ou 15,000, soit 1/8 ou 1/9 de la valeur des terres ; en Prusse (1889), de 80 à 90 o/o de cette valeur, car elle s'était élevée à 150 o/o !

On peut dire que le 1/3 de toute la production est distribué, sous forme de rente, aux non-producteurs.

Dans diverses régions de notre pays, par exemple, les paysans paient 4 à 4 1/2 o/o d'hypothèque, alors que leurs bénéfices nets ne dépassent pas 2 1/2 à 3 o/o (*Social Weekblad*, 7 janvier 1888).

La propriété se concentre donc de plus en plus en quelques mains (1). Henry George a-

(1) Les ventes par autorité de justice ont été : en France (1894), 9,027 par an ; en Néerlande, 8 à 900 environ ; Autriche (1884), 8,399 ; Hongrie (1891), 19,204, etc.

canton de l'arrondissement d'Issoudun. Ces élections étaient motivées par la démission de seize conseillers.

Grâce à une réunion donnée la veille par le citoyen Dufour, député, membre du Conseil National, la liste d'opposition comprenant une forte majorité socialiste et quelques radicaux avancés, a été élue haut la main.

— A Châteauroux, le syndicat des ouvriers des Tabacs prend chaque jour un nouveau développement. Le citoyen Dufour, qui n'a pas peu contribué à l'extension de ce syndicat, assistera, avec ses délégués, au Congrès National des ouvriers des Tabacs qui va prochainement s'ouvrir à Paris, à la Bourse du Travail.

Versailles

Le dimanche 16 octobre a eu lieu à la salle de la Boule d'Or, une conférence privée, organisée par le Comité socialiste de Versailles et des communes environnantes (adhérent au Parti Ouvrier Français). Deux cents invitations avaient été lancées.

Le citoyen Jules Guesde, membre du Conseil National, empêché par la réunion de la salle Vantier, s'était fait excuser.

Le citoyen Georges Maillot, du Conseil Fédéral, a développé pendant près de deux heures l'ordre du jour suivant :

1° Le Parti Ouvrier, historique et programme ;

2° Antisémitisme et Socialisme.

L'histoire du Parti, — histoire de la croissance des forces et des consciences ouvrières — a provoqué l'intérêt et la sympathie de l'assemblée.

Le conférencier a montré les étapes successives du Parti Ouvrier, depuis le mémorable Congrès de Marseille — 1879 — jusqu'au dernier et si imposant Congrès de Montluçon, et il a défini l'esprit et le contenu des quatre admirables programmes de la classe exploitée : Programme général et ses considérants (Marseille 1879, Roanne 1882). — Programme municipal (Lyon 1891). — Programme agricole (Marseille 1892). — Programme maritime (Rommily et Lille, 1895-1896).

Passant ensuite à la doctrine du Parti, il a montré la société bourgeoise négation de la propriété et de la famille, en lui opposant le collectivisme comme la plus belle et la plus grande affirmation d'humanité qu'on ait jamais vue.

Aux applaudissements de tous, il a démasqué les mensonges de l'antisémitisme et il a terminé en conviant tous les travailleurs présents à venir lutter sous la bannière du Parti Ouvrier pour l'émancipation de leur classe solidaire de celle de l'humanité.

De nombreuses brochures — toutes celles mises en vente — ont été vivement enlevées. Des adhésions nouvelles au Comité ont été faites.

Les camarades de Versailles organisent chaque mois une conférence semblable d'éducation socialiste ; c'est Versailles au Parti Ouvrier Français dans un délai rapproché.

Manosque

Dimanche dernier, a été célébrée avec le plus vif éclat, la fête organisée par le groupe républicain socialiste de Manosque (adhérent au Parti Ouvrier Français), en l'honneur de la majorité obtenue dans cette commune aux dernières élections législatives, par le candidat du Parti, le citoyen docteur Isoard.

Nos amis Flaissières, maire de Marseille, Carnaud et Cadenat, députés des Bouches-du-Rhône, avaient répondu à l'appel des organisateurs.

Le banquet, donné à l'Hôtel des Négociants, réunissait deux cents convives, tant de Manosque, que des communes de l'arrondissement. A la table d'honneur, sont placés les citoyens : Flaissières, Carnaud, Cadenat, docteur Isoard,

Arnaud, conseiller d'arrondissement de Corbières ; Bizot, maire d'Ongles ; Hondes, ancien maire de Manosque et Truptème, ex-adjoint ; Ailhaud, adjoint au maire de Villeneuve-Roche, ancien maire de Cruis ; Pellautier et Thomas, délégués du Groupe socialiste de Reillane ; Mégy et Pourpre, délégués du Groupe socialiste de Dauphin ; Bardonnanche, délégué du Groupe républicain socialiste de Sainte-Tulle ; Etienne, délégué du Cercle radical-socialiste de Digne ; Thévenot, Paul Bonnet, Boyer, Paillargue, délégués de divers groupes socialistes marseillais, etc.

Des toasts sont portés au banquet par le citoyen Flaissières qui fait l'éloge des vaillants socialistes manosquins et de leur porte-drapeau à la dernière bataille électorale ; par les citoyens Carnaud et Bernard-Cadenat, qui lèvent leur verre à la prospérité du Groupe du Parti Ouvrier de Manosque et à l'avènement de la République sociale ; par le citoyen Isoard, qui traite de l'organisation du Parti dans la région.

Le soir à huit heures, dans la salle du Casino, trop petite pour contenir l'immense foule qui dès sept heures et demie l'envahissait, une conférence publique a été donnée par les élus socialistes de Marseille.

L'entrée des conférenciers est saluée par des applaudissements enthousiastes.

Le bureau est formé comme suit : président, docteur Isoard ; assesseurs, Arnaud, conseiller d'arrondissement et Ailhaud, adjoint au maire de Villeneuve.

Les citoyens Flaissières, Cadenat et Carnaud développent ensuite les théories socialistes et soulèvent les acclamations générales.

Belle journée pour l'idée socialiste dans les Basses-Alpes et qui portera ses fruits. Les agriculteurs de ces régions en ont assez des ombres de Reinach et des Castellane, des Delormbre et des Sicard, qui n'ont cessé de les tromper et de les exploiter politiquement et économiquement.

Léogats

Poursuivant sa campagne de propagande et d'organisation, le camarade Londex faisait dimanche dernier une réunion privée à Léogats (Gironde). Plus de deux cents citoyens assistaient à cette conférence, que l'intervention de l'adjoint au maire, un patron usinier, a rendu contradictoire. Ce dernier, s'étant avisé de prétendre que les bouviers du pays gagnaient jusqu'à 20 francs par jour, s'est vu huer de la belle façon par les bouviers présents, pendant qu'un d'entre eux déclarait — ce qui n'est que trop vrai — que « ceux qui avaient un peu de terre la mangeaient tout en travaillant comme des nègres. »

Un groupe du Parti a été, le soir même, constitué dans la commune.

Roubaix

Encore une grève provoquée par la rapacité patronale !

Avertis que leur journée — ou plus exactement d'une heure, sans augmentation de salaire (de 6 h. 1/2 du soir à 5 h. 1/2 du matin), les ouvriers occupés sur les renvideurs, fileurs, rattacheurs et bacleurs de la filature Masurel frères, boulevard de Fourmies, ont abandonné le travail.

Une délégation envoyée aux patrons millionnaires n'a pas été reçue par ces derniers, deux fois responsables de la grève qui continue.

Saint-Etienne

La Fédération des chambres syndicales des ouvriers mineurs de la Loire a avisé la direction des mines que vu « la hausse sensible du prix de la houille » les ouvriers mineurs en-

tendaient « bénéficier dans une certaine mesure de la hausse de leurs produits. »

Ils demandent donc : 1° pour tous les piqueurs un minimum de 6 francs par jour ; 2° pour tous les journaliers, y compris ceux de l'extérieur, une augmentation de salaire.

Si d'ici le 22 octobre, satisfaction ne leur était pas donnée, ils se verraient « dans l'obligation de recourir à d'autres moyens. »

Quillan

Dimanche dernier, les délégués des groupes socialistes de la région se sont réunis et ont organisé la Fédération régionale du Parti Ouvrier Français.

Le bureau a été formé de telle façon que les groupes de Quillan, d'Espéras et de Couiza y sont représentés et Quillan a été choisi, pour cette année, comme siège de la Fédération.

Le citoyen J. Conches, a été nommé secrétaire.

Chambéry

Samedi dernier, 15 octobre, le groupe d'études sociales de Chambéry (adhérent au Parti Ouvrier Français) a donné salle du Théâtre municipal, une conférence publique et contradictoire qui avait attiré plus d'un millier d'auditeurs et a obtenu un complet succès.

La Conférence a été faite par nos amis Dufour, député de l'Indre, Quilici, conseiller municipal de Marseille et Alexandre Zévaès, député de l'Isère. Ils ont tour à tour développé le programme du Parti et les conclusions collectivistes du socialisme moderne. Des applaudissements enthousiastes et des cris réitérés de : Vive la sociale ! ont accueilli leurs éloquents harangues.

Un ordre du jour a été voté à l'unanimité acclamant le programme et la tactique du Parti Ouvrier.

A l'issue de la réunion publique, les militants se sont réunis au siège social du groupe où des allocutions, touchant des points de tactique particulière, ont été prononcées par les citoyens Quilici, A. Zévaès, Ducret (du groupe de Chambéry) et Thozet, secrétaire de la Bourse de Travail de Lyon.

De nombreuses adhésions au groupe ont couronné cette bonne et intéressante soirée.

Provezieux

Le socialisme et le Parti Ouvrier ont été triomphalement acclamés dimanche dernier en pleines Alpes dauphinoises, dans le col de la Charrette, à 700 mètres d'altitude, à Provezieux — petite commune rurale de 450 habitants, peuplée de petits propriétaires cultivateurs et appartenant à la deuxième circonscription de Grenoble, que représente notre ami A. Zévaès.

Un grand banquet y réunissait les militants des environs, au nombre de 150, et toute la commune prenait part allègrement à la fête.

Quand les citoyens A. Zévaès, Dufour, députés et Quilici, conseiller municipal de Marseille, arrivèrent à midi sur la place publique de Provezieux, une foule énorme les attend et les accueille aux cris enthousiastes de : Vivent les socialistes ! Vive Zévaès !

Un arc de triomphe est dressé, portant cette inscription : « A notre défenseur, Zévaès ! » Des fusées sont lancées joyeusement. La fanfare attaque la *Marseillaise*. Puis, au nom du groupe du Parti Ouvrier et de toute la population républicaine de Provezieux, le citoyen Sylvestre, secrétaire du groupe, souhaite la bienvenue à Zévaès, qui répond par une allocution fort applaudie.

De là, élus, militants et tous les camarades, musique en tête, se dirigent au hameau du Pomaré, où doit avoir lieu, au restaurant Chapuis, le banquet. Les trois kilomètres s'effectuent gaiement et rapidement, et quand, à une heure, le cortège arrive à Pomaré, ce sont de nou-

velles acclamations : un second arc de triomphe est dressé.

Trois jeunes filles offrent des bouquets au citoyen Zévaès, ainsi qu'aux citoyens Dufour et Quilici qui l'accompagnent. L'une d'elles adresse au député de la circonscription un gracieux et ravissant compliment.

Le banquet commence alors, magnifiquement servi.

A la table d'honneur sont placés les citoyens Raffin et Chabert, conseillers municipaux socialistes de Provezieux, Bouvier, délégué du groupe du Parti Ouvrier de Saint-Egève, Fay et Girard, membres du comité fédéral de la Fédération socialiste départementale, Petitpas, délégué du Parti Ouvrier de Grenoble, ainsi que les délégués de Quaix, etc.

Au dessert, le citoyen Zévaès prend la parole ; parlent après lui les citoyens Dufour, Quilici et Girard, secrétaire de la Fédération socialiste de l'Isère. Tous leurs discours soulèvent des braves frénétiques.

De Provezieux, les citoyens Zévaès, Dufour et Quilici sont descendus à Saint-Egève, où, au café Termat, un vin d'honneur auquel assistaient deux cent cinquante citoyens leur a été offert par le groupe du Parti. Les allocutions prononcées par nos trois amis ont provoqué un enthousiasme général.

Journée féconde, on le voit, pour le développement du socialisme dans les communes rurales du canton nord de Grenoble.

L'accueil fait par la population de Provezieux et de Saint-Egève à leur élu socialiste et aux amis qui l'accompagnaient montre bien l'attachement, plus solide que jamais des « ruraux » de l'Isère au Parti Ouvrier et à la République sociale.

Saint-Laurent-du-Pont

Lundi dernier, notre ami A. Zévaès s'est rendu à Saint-Laurent-du-Pont, chef-lieu de canton jusque-là inféodé à la réaction cléricale, terrorisé et dominé par cette féodalité véritable que représente la Grande-Chartreuse.

Espérant infliger un échec au député socialiste de l'Isère, dont la popularité grandit chaque jour dans le canton de Saint-Laurent, les opportunistes et les cléricaux avaient mandé en toute hâte l'illustre orateur de la « démocratie chrétienne », le fameux abbé Naudet. La contradiction tentée par ce dernier n'a fait que souligner et accentuer le succès du Parti.

Après avoir rendu compte de son mandat et traité de la situation actuelle devant les six cents électeurs qui se pressaient pour l'entendre, le citoyen Zévaès a dû lui-même intervenir pour assurer le silence à son adversaire en soutenant. Celui-ci a dû reconnaître que les idées exposées par notre ami étaient absolument justes ; il a hautement rendu hommage au talent et aux convictions du citoyen A. Zévaès. Il a seulement critiqué l'attitude des socialistes dans ce que l'on est convenu d'appeler l'affaire Dreyfus.

Au milieu d'applaudissements soutenus, le député de Grenoble n'a pas eu de peine à réfuter les pitoyables arguments de l'abbé ; puis il a commenté la déclaration de juillet dernier du Conseil national et la résolution du Congrès de Montluçon sur la question.

Complétant l'exécution du pâtre abbé, qui s'était embarqué dans cette galère, le citoyen Quilici a rappelé les crimes du clergé et démasqué les hypocrisies du prétendu socialisme chrétien.

A l'unanimité moins cinq voix, l'ordre du jour, approuvant les votes et les actes du citoyen A. Zévaès, député, ainsi que le programme socialiste, est voté par l'assemblée.

C'est là un superbe succès, si l'on se rappelle que, cédant aux influences opportuno-cléricales, cette commune n'avait donné au ci-

calculé que 50 0/0 de la petite propriété se trouvent au pouvoir des possesseurs d'hypothèques.

Bientôt donc, les richesses immobilières, la terre et sa surface, maisons, édifices, seront la propriété de quelques-uns. Il en est déjà ainsi en grande partie, pour les richesses mobilières. Celles-ci montèrent, en France, de 150 millions de florins (1789), à 40,000 millions en 1889 (Neymarck). Elles se sont accrues partout, mais les ouvriers ne s'en aperçoivent guère (1).

La richesse nationale qui est possédée en grande partie par les classes riches, ainsi que la rente nationale, sont devenues énormes.

En 1890, on calculait la richesse nationale de la Grande-Bretagne et de l'Irlande de 135,000 millions de florins (2). Celle de la France était de 125,000 millions, de l'Allemagne 75,000,

(1) Les biens immobiliers, c'est-à-dire les bois, les champs, les maisons, les fabriques, les cours d'eau et canaux, les rues, etc., forment les 3/4 de la richesse nationale. Le reste, le 1/4, constitue la richesse mobilière. Celle-ci se compose pour un tiers (1/10^e à 1/12^e du tout) en argent et en bijoux (Schäffle Bau und Leben des Soz. Körpers, II, page 518).

(2) De cette richesse totale, 13 à 14 millions de travailleurs ne possèdent que 1/50, soit 130 f. par tête (Tract n° 7 de la société fabienne). En 1874, la richesse nationale était de 26,400 millions de florins ; en 1865, de 73,200 ; à la fin du xvi^e siècle elle atteignait à peine 7,200 millions.

Autriche-Hongrie 42,000, Italie 29,000, Belgique 16,000 et Hollande 11,000 millions de florins. En 1890, les rentes des sociétés anonymes anglaises s'élevaient à 1,680 millions ; celles des propriétaires d'actions à 516 millions ; celles des propriétaires terriens à 2,424 millions ; pour les traitements à 408 millions et pour les personnes qui exerçaient une profession à 1,704 millions. Soit un total de 6,732 millions de florins. Les ouvriers qui forment les 2/3 de la population ne jouissaient que de 5,400 millions.

Le revenu de la Prusse, en 1881, était de 4,937 millions.

Le professeur Van Gea (*Vragen des Tyds*), estimait, en 1886, le revenu de la terre aux Pays-Bas à 350 millions, celui de la propriété bâtie à 250 millions et celui des biens mobiliers à 200 millions, soit un total de 800 millions de florins. G. M. Boissevain calculait, en multipliant le total des héritages annuels par 30, que la richesse nationale de la Néerlande s'élevait à 8,851 millions. Ainsi que de Foville l'a démontré, c'est par 36 qu'il faut multiplier. On obtient ainsi un produit de 10,600 millions, chiffre qui est encore au dessous de la vérité.

De Foville a calculé que le revenu annuel de la France, après les crises de ces dernières années (guerre de 1870) était de 10,000 à 12,000 millions de florins. D'après Leroy-Beaulieu, 7 à 800 personnes ont un revenu annuel de plus de 125,000 florins, 18 de 20,000 et 25 de 125,000. Il a calculé que pour Paris

0,3 0/0 des revenus s'élevaient à 66,000 et 68,4 0/0 à moins de 1,200 florins.

Mulhall estime la fortune de l'Europe de 488,000 à 500,000 millions avec un revenu de 67,000 millions de florins.

La répartition de ces richesses entre les différentes classes de la société fait éclater des inégalités criantes :

En Angleterre et en Ecosse, un million de familles jouissaient (1880) d'un revenu supérieur à 1,800 florins, et 1,8 million avaient un revenu inférieur à cette somme et étaient exempts de tout impôt comme les 5,4 millions d'ouvriers. Ainsi donc 87 0/0 des familles ne possédaient que 5 0/0 de tout revenu, tandis que les plus riches (14 0/0 environ) jouissaient de 28 0/0. En 1885, 401 mille personnes avaient plus de 1,875 florins de revenus et 13,300 mille personnes avaient moins que cette somme (*Revue des Deux-Mondes*, septembre 1896).

Dans le Royaume-Uni, 1/100 des habitants possédait 1/4 du revenu ; 1/8 possédait 27 0/0 et les ouvriers comprenant 69 0/0 de la population n'avaient de ce revenu que le 1/20 (année 1878).

A cette époque, les classes riches (1/30 de la population) avaient environ par famille 308,400 florins de revenu ; la classe moyenne (27,3 0/0), 12,000 florins et la classe ouvrière (69,3 0/0), 1,032 florins (J. Sketchley, *Recht voor Allen*, 15 janvier 1887). 20,000 familles possèdent la moitié de la richesse nationale,

alors que le revenu annuel s'élève en tout de 14 à 15,000 millions de florins.

La fortune totale de la France était estimée à 108,000 millions en 1886. D'après Alfred Naquet, de 6,000 millions de florins produits par l'industrie en 1862, 2 millions d'ouvriers recevaient chacun 450 f. et 15,000 capitalistes chacun 9,200 f.

Ad. Coste a calculé que 10,350,000 ouvriers et employés reçoivent chacun par an 387 f. et 3,746,000 propriétaires, industriels et fonctionnaires environ 1,401 f.

Paris, qui possède les 2/7 des revenus de la France et dont chaque habitant est, par conséquent, 6 fois plus riche que celui du reste du pays, donnait à 2 0/0 de sa population 19 0/0 de son revenu et à 60 0/0 des habitants moins fortunés 21 0/0, 68,4 0/0 reçurent moins de 1,200 f., alors que 3 0/0 eurent plus de 133,000 f. par an (Leroy-Beaulieu).

De 1865 à 1890, chaque 100,000 f. que les six plus grandes compagnies de chemins de fer avaient dans leurs affaires, avait rapporté en dividendes et augmentation de valeur des actions, une valeur de f. 3,205,000.

H. VAN KOL.

(A suivre)

toyen A. Zévaès qu'un très petit nombre de suffrages. Le réveil s'est aujourd'hui produit, et, en dépit de tous leurs abbés Naudet, la réaction est désormais achevée, même à Saint-Laurent-du-Pont.

Le Boucau

Il y a une année, jour pour jour, que le Parti Ouvrier Français a fait — avec quel éclat — ses débuts dans les Basses-Pyrénées. Et quelques mois plus tard, c'étaient deux mille suffrages qui, dans une seule circonscription affirmaient notre programme libérateur, malgré la pression patronale la plus éhontée et les tours de passe-passe de la clique clérico-opportuniste.

En septembre, les laquais de Barthou en service dans l'arrondissement de Bayonne avaient offert à leur maître, au théâtre de cette ville, un banquet à l'issue duquel, — le vin aidant, ledit Barthou écrasait le socialisme : pendant que son digne patron, l'affameur Méline, lui faisait subir — dans les mêmes conditions — le même sort à Remiremont.

Quelques jours après, les groupes du Parti du Boucau et de Biarritz se concertaient pour répondre dans cette dernière ville par un banquet monstre, suivi d'une conférence publique, ce qui eut lieu le dix-sept octobre.

Ce fut devant une foule enthousiaste que Jules Guesde prit la parole : son discours, de l'aveu des journaux les plus bourgeois de la région, fut un chef-d'œuvre de précision et de clarté ; après, il ne restait que le souvenir des aneries débitées par les deux compères de la réaction cléricale et capitaliste, réduites à néant par notre ami. Après lui, Sever et Sicaud achevèrent l'effondrement de l'opportunisme et de ses mensonges.

Malgré les coupes sombres opérées par les patrons dans les comités, ce fut une belle journée pour le Parti ; l'organisation qui en découla donna les fruits que l'on sait. Elle en produira de meilleurs dans l'avenir.

G.

Reims

Le V^e Congrès départemental annuel de la Fédération du Parti ouvrier de la Marne aura lieu le 25 décembre, à Warmeriville, en plein centre de la féodalité industrielle et cléricale des Harmel et Cie.

Plusieurs élus du Parti y assisteront, délégués du Conseil National.

La veille, ils donneront à Reims une grande réunion publique et contradictoire.

Narbonne

Les électeurs de Narbonne sont convoqués pour le dimanche 23 octobre, à l'effet de remplacer deux conseillers municipaux, l'un démissionnaire, l'autre démissionnaire.

Ce sera une éclatante victoire pour nos amis, pour peu que la liberté du vote soit assurée.

Qu'il n'y ait que des électeurs inscrits sur les listes, qu'on ne vote pas avec des paquets de bulletins, qu'on ne garnisse pas surtout les sacs avant l'heure, et la majorité socialiste qui sortira des urnes ne laissera aucun doute au faux député de Narbonne, M. Bartissol, sur la prochaine mort parlementaire qui lui est réservée.

La Guadeloupe

Le « détachement Guadeloupéen du Parti Ouvrier Français », comme s'intitulent nos vaillants camarades des Antilles françaises, a tenu son premier Congrès régional au Lamentin, sous la présidence du maire socialiste de cette commune.

Il a décidé d'entrer en ligne pour les élections au Conseil général d'octobre avec les candidats suivants :

- Borifax (Vital) pour l'Anse-Bertrand.
- Saint-Amand — le Canal.
- Cyprien Nadir — le Port-Louis.
- Condo (Emm.) — la Baie-Mahault.
- Alidor (Félix) — le Petit-Bourg.
- Blanche (Pierre) — le Lamentin.
- Marc (François) — la Sainte-Rose.

Dans le manifeste à l'appui de ces sept candidatures, il est dit expressément que « la lutte engagée est entre le Travail et le Capital ou encore entre les Producteurs et le Parasitisme sous toutes ses formes. » C'est avec « le programme intégral du Parti » que l'on marche aux urnes. Et c'est le Parti tout entier qui aura à célébrer « la complète et éclatante victoire » que ne tarderont pas à nous annoncer nos amis Légitimus et Tharthan.

A L'ÉTRANGER

Allemagne

Les journalistes de la bourgeoisie se frottent les mains avec jubilation à la pensée que le Congrès de Stuttgart a démontré une fois pour toute l'impuissance de la démocratie-socialiste allemande et la désunion qui existait dans ses rangs. Il est curieux de constater que le même phénomène se reproduit après chaque congrès ; mais ce qui affaiblit la portée de ces jugements portés par la presse ennemie, c'est qu'elle les conclut invariablement en demandant au gouvernement de faire une nouvelle loi d'exception contre les socialistes.

Le retour de l'empereur aura lieu plutôt qu'on ne s'y attendait et déjà il est annoncé par les journaux officiels par une demande au Landtag ou Parlement Prussien, de payer les

frais d'hôtel de ce touriste enragé ; il paraît que sa liste civile ne lui suffit pas pour satisfaire sa passion pour les voyages. Il se peut aussi que la résolution du Congrès socialiste, qui a relevé le gant qui lui avait été jeté par l'ex-Empereur des ouvriers, ne soit pas étrangère à ce brusque retour. Il s'agirait de faire avaler au Reichstag la loi contre les fauteurs de grèves, en même temps que les actes secrets du ministre de Recke, recommandant à ses subordonnés d'y aller énergiquement contre les perturbateurs.

D'ailleurs non seulement les socialistes, mais encore les syndiqués ont commencé l'agitation contre les menaces projetées par le gouvernement. Le Comité de l'Union syndicale à Berlin a publié une résolution à cet effet : « Les représentants des Unions syndicales, comptant environ 420,000 membres, déclarent que le résultat d'une expérience de longues années leur prouve que les Employeurs dans la plupart des cas sont responsables pour les grèves qui éclatent », et ils ajoutent : « Chaque fois, les organisations ouvrières ont essayé de s'interposer entre les ouvriers et les patrons, et chaque fois aussi, ces derniers n'ont pas voulu leur reconnaître le droit d'intervenir ». Cette déclaration montre que la lutte va être chaude au Reichstag et que l'agitation au dehors est déjà commencée. D'ailleurs, malgré les dénégations intéressées des journaux officiels qui essayent de réparer les gaffes de leur patron, il devient de plus en plus certain qu'un coup se prépare. Les Vorwaerts citent un cas où un maçon a été condamné à 30 marcs d'amende pour avoir simplement averti un ouvrier étranger qu'il y avait une grève parmi les maçons ; et le juge, d'après la Gazette de Cologne, aurait ajouté : « Bientôt, on aura le moyen de punir plus sévèrement ces délits ».

Voici d'après la statistique officielle des dernières élections au Reichstag la situation respective des divers partis :

	1893	1898
Electeurs inscrits.	40.628.292	41.440.353
Votants	7.673.972	7.725.353
Bulletins nuls....	»	34.737
Conservateurs allemands.....	1.038.353	872.973
Parti de l'empire..	438.435	331.538
Réformistes soc., antisémites.....	263.861	242.046
Centre catholique.	1.468.501	1.454.278
Polonais	229.531	243.846
Nationalistes libéraux.....	996.980	975.543
Progressistes.....	258.481	194.945
Démocrates.....	666.439	553.740
Libéraux indépendants.....	»	65.022
Parti du peuple... Socialistes.....	166.757	108.493
	1.786.738	2.105.305
L'Union des propriétaires fonciers.....	»	121.374
Union paysanne de Bavière.....	»	140.304
Alsaciens	114.702	107.415
Hanovriens	101.810	105.101
Danois.....	14.363	15.439
Etc.....	»	»

Tous les partis ont perdu du terrain, sauf la démocratie socialiste qui voit ses suffrages augmenter de 318,568 en quatre ans.

Angleterre

L'ex-ministre Asquith, dans un récent discours, a reproché au gouvernement actuel de n'avoir pas rempli les promesses qu'il avait faites aux électeurs, notamment au sujet des réformes sociales. Il constate que la Commission qui s'était réunie pour étudier les différents projets de pensions pour la vieillesse et des habitations pour les pauvres, après trois ans d'études approfondies, a déclaré qu'elle ne voyait pas de moyen pratique d'accomplir ces réformes. Il reste donc seulement à l'actif du gouvernement actuel, la loi sur les accidents, dont le principe est bien hardi pour un cabinet conservateur. Le ministre remercié critique la loi et lui reproche de ne pas comprendre toutes les professions ; d'accord, mais, malgré tout, elle est infiniment préférable au vague projet présenté dans la précédente législature par ledit Asquith, qui n'aurait jamais osé déclarer, comme l'a fait Chamberlain, que le patron devait partout et toujours être déclaré responsable pour les accidents arrivés à ses ouvriers.

Comme si le parti libéral — dont la dérépitude fait mal à voir — n'était pas assez faible, il vient de déclarer la guerre aux Nationalistes-Irlandais, qui viennent de reprendre la tactique de Parnell, — qu'ils avaient abandonnée pour plaire aux libéraux et non-conformistes anglais, consistant à se tenir à l'écart des deux grands partis politiques, et à rester indépendants. M. Asquith trouve qu'il y a assez longtemps que le parti libéral traîne le boulet du Home-Rule, et qu'on aurait dû l'enfourer en terre en même temps que Gladstone, l'auteur du Bill. Comme dit un personnage de féerie : « Ces discordes nous plaisent ; on a déjà dit plus haut pourquoi. »

Italie

Nous sommes heureux de saluer la réapparition, sous le titre *La Lotta*, de la vaillante *Lotta di classe* supprimée par l'état de siège à Milan. A côté de l'organe central du Parti, une foule d'autres petits journaux, disparus dans la tourmente militaire, reprennent les uns après les autres leur poste de combat. C'est l'*Idea nuova* à Alexandrie, la *Risossa* à

Sienna, le *Grido del Popolo*, le *Visentin*, la *Verona del popolo*, etc.

Loin d'avoir désarmé le socialisme par sa débauche de violence, le gouvernement d'Humerto n'aura fait que lui donner une nouvelle impulsion d'un bout à l'autre de la Péninsule.

Pologne russe

A Bialystok, en Lithuanie, la grève des tisserands juifs et chrétiens, qui durait depuis trois mois, au milieu des plus cruelles souffrances, vient, malgré les violences sans nombre de la police tsariste, de se terminer par une victoire : les patrons ont dû céder et augmenter les salaires.

Il était venu aux grévistes de tous les points de la Pologne, 4.000 roubles de subsides. Et le Parti socialiste polonais avait publié en leur faveur deux proclamations — l'une en polonais, l'autre en hébreu — toutes deux sorties de son imprimerie secrète.

SOUS PRESSE :

ÉTUDE ET EXPOSÉ des Conditions du Travail dans l'Industrie du Livre

par Lucien DEJEAN

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE TYPOGRAPHIE, ANCIEN ADMINISTRATEUR DE LA BOURSE DU TRAVAIL DE TOULOUSE, MEMBRE DU PARTI OUVRIER FRANÇAIS.

PRIX : 1 Franc

On souscrit : A la Fédération française des Travailleurs du Livre, 20, rue de Savoie, Paris. — A la Bourse du Travail de Toulouse (Bousquet, secrétaire), place Saint-Sernin, Toulouse.

A Paris, à la Bibliothèque du Parti Ouvrier Français, 5, rue Rodier.

Dans toute la France, aux Groupes et aux journaux du Parti Ouvrier Français (Avec prière d'insérer cette annonce).

PREMIÈRE PARTIE. — Devoirs des Ouvriers et des Patrons : Les journalistes. — Les consciences. — Apprentis. — Apprentis-ouvriers. Les laboureurs. — Le prix du mille. — Les patrons, protes, directeurs, chefs d'ateliers, correcteurs, etc. — La commandite aux labours. — Organisation des travailleurs du

livre. — Ecoles professionnelles. — Création d'un Institut du livre, etc., etc.

DEUXIÈME PARTIE. — Devoirs de l'Etat : Le travail et le salaire. — L'Etat : sa naissance, ses attributions, sa disparition. — Des réformes immédiatement réalisables. — Organisation des syndicats et du prolétariat manuel et intellectuel. — Le devenir de la société, etc., etc.

Les organes du Parti sont priés de reproduire cette annonce.

LE SOCIALISTE est en vente à Paris

- Chez M. RICARD
12, rue des Deux-Ponts.
- Chez M. LECOURTOIS
42, rue Daubenton.
- Chez M^{me} LAMBERT
35, boulevard des Capucines.
Kiosque 11.
- Chez M^{me} PAIN (kiosque),
au 135, avenue Parmentier
angle du Faubourg-du-Temple
- Chez M^{me} V^e ALEXANDRE PRESSOIR
259, rue de Belleville.
- Chez M. PARIZY,
2, rue Gérando.
- Chez M. BLIN,
120, rue Mémilmontant.
- MAISON DU PEUPLE
45, rue Balagny.
- Chez M^{me} AUDIBERT
99, rue Montmartre.

Le Gérant : A. DELADERERE.

Ce journal est composé par des typographes syndiqués.

Paris — Imp. A. Désiré, 25, rue Buffault.

Vient de Paraître

Le Socialisme au Jour le Jour

PAR

JULES GUESDE

Propriété et Profits capitalistes

Autour d'une Grève

Leurs Remèdes

Solution

Varia

Un fort Volume de 500 Pages

Pour les Groupes et les Membres du Parti **2 FR. 50** au lieu de 3 fr. 50 (port en sus, 50 cent.)

S'adresser aux Bureaux du SOCIALISTE, 5, rue Rodier. Paris.

Guérison de la Goutte, Rhumatismes, Cœur, Reins, Foie, par
L'ANTI-GOUTTEUX-FÉRON
"LA FÉRONINE"
Dépôt : 33, rue Poissonnière et toutes pharmacies.
Écrire au Laboratoire à Suresnes, 32, route stratégique (Seine).
Toujours satisfait de l'action prompt et inoffensive de l'Anti-Goutteux-Féron. Dans tous les cas, je prescriis avec avantage l'Anti-Goutteux-Féron.
D^r BERTRAND * Médecin en chef de l'Hôpital St-Louis — Châlons.
D^r GILBIN 15, Rue d'Odessa — Paris.
L'Anti-Goutteux-Féron est un remède précieux, surtout chez les chroniques. J'apprécie beaucoup l'Anti-Goutteux-Féron.
D^r BASSET Maire de St-Ouen, Conseil Général
D^r RENÉ SIMON 28, Rue des Halles — Paris.

PASTILLES VOCALES PARISOT

Les produits entrant dans la composition de ces pastilles sont les véritables spécifiques des cordes vocales et des voies respiratoires

Nos meilleurs orateurs, nos plus grands artistes ne doivent leur succès qu'à l'emploi de ces pastilles (8 à 10 par jour.)

LA BOITE : 2 FRANCS
VAUVILLE, pharmacien à Levallois